

Décision

Générale

colonial

Décision n° 546 26/05/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 mai 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un congé proportionnel de cinq mois, pour en jouir clans la Métropole, est accordé à M. Gravier (Elie), inspecteur primaire principal hors classe, chef du Service de l'Enseignement du Territoire de la Côte Française des Somalis. Une réquisition de passage par voie aérienne Djibouti-Paris et une réquisition par voie ferrée Paris-Gréoux-les-Bains (Basses-Alpes) seront délivrées à M. Gravier, qui voyagera accompagné de son épouse (groupe I).